

* CROS :

La décision du TGI de Lille relative au litige en cours suite à l'élection du comité régional des Hauts de France, a conduit le CNOSF a géré les deux structures dans l'attente de la régularisation juridique.

* Assemblée Générale à Strasbourg 02 Juin 2018 :

Bruno BRONGNIART souhaite évoquer avec les Présidents de Districts la régionalisation de l'équipe technique régionale et les conventions d'objectifs lors d'une réunion le samedi après l'assemblée.

Thierry JANAS présente par ailleurs au Conseil les modifications dans la procédure d'élection des délégations régionales depuis l'assemblée fédérale du 15 décembre 2017 :

- seuls les délégués des clubs seront élus chaque saison,
- les autres délégués (Président, Président Délégué de la Ligue, Présidents de Districts ainsi que le Délégué des Clubs Nationaux et celui du Football Diversifié seront élus à l'assemblée d'hiver 2018/2019 jusqu'à la fin du mandat en 2020. L'assemblée fédérale d'hiver se déroulera à Boulogne Billancourt le 08 décembre 2018.

* Tournée d'été 2018 :

Le Président communique au Conseil le planning des dates : il ne reste que très peu de journées à confirmer.

33 dates retenues pour 28 sites.

* Finales Futsal le 09 Juin 2018 :

L'affiche réalisée par la ville de Dunkerque et club de Teteghem Futsal a été diffusée aux membres. Toutes les informations relatives à la billetterie et aux animations du matin, organisées par le District des Flandres, et aux rencontres de la finale régionale de la Coupe à 14H00 et à la finale nationale du championnat de D1 à 17H00, seront communiquées par la Ligue sur son site et sur les réseaux sociaux.

Les invitations ont été adressées ce jour aux membres du Conseil de Ligue, du Comité du District des Flandres, des membres des Commissions Régionale et du District des Flandres du Football Diversifié ainsi que pour les personnalités.

* Coupe du Monde 2018 en Russie :

Le Président indique que Stéphane LANNOY Directeur Régional de l'Arbitrage a été sollicité pour être consultant TF1/LCI lors que la Coupe du Monde en Russie.

Le Conseil se réjouit de ce choix et suivra avec intérêt les interventions en studio à Paris de Stéphane.

3/ ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU SAMEDI 09 JUIN 2018

* Approbation de l'ordre du jour :

Le Président présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée qui est adopté par le Conseil.

* Budget prévisionnel de la Ligue 2018/2019 :

Il s'agit d'un budget provisoire puisqu'il ne sera effectif que le 30 juin 2018.

Pascal POIDEVIN Trésorier Général présente le projet de budget pour la prochaine saison et les différents postes de recettes / dépenses.

Le trésorier souhaite sensibiliser les Président de Commissions sur l'utilisation de la Visio conférence avec l'aide des Districts.

Michel GENDRE confirme que la LFA demande dans les conventions d'objectifs que cette possibilité soit accentuée et utilisée au maximum.

Le Conseil valide le pré-projet de budget prévisionnel 2018/2019 qui sera présenté à l'assemblée générale et dont la version définitive sera entérinée lors de l'assemblée d'automne de la Ligue.

* Approbation des propositions de modifications du règlement particulier et des règlements des championnats, coupes, challenge de la LFHF et annexes :

Jacques LIENARD rappelle au Conseil le travail accompli (5 journées entières de travail pour aboutir aux propositions d'actualisation).

Un certain nombre de modifications ne sont que des adaptations ou précisions alors que d'autres sont une rédaction nouvelle.

Les textes présentés concernent :

♦ Le règlement particulier de la LFHF :

- la modification majeure concerne les modalités pour purger une suspension,
- les sanctions prononcées au niveau régional sont désormais purgées au niveau régional.
- l'annexe 5 concerne le nouveau barème disciplinaire présenté par Brigitte BACQUEVILLE.
- l'annexe 8 concernant les forfaits fait disparaître le calcul cumulatif des forfaits en coupe et championnat ; de plus en cas de forfait lors d'un match retour d'une équipe qui a reçu au match aller, les frais de déplacements de l'équipe adverse et concernant le match aller seront enregistrés sur le compte du club déclarant forfait.

L'annexe 13 concernant les éducateurs et ses particularités spécifiques régionales sera consultable sur le site de la LFHF.

♦ Championnat Seniors Masculins :

Confirmation de la composition à 14 équipes en 2018/2019 puis à 12 à compter du 2019/2020 en R2 avec réduction de 8 équipes dans le championnat.

Par ailleurs, lors de la phase retour des matches, en cas d'arrêt municipal interdisant l'utilisation du terrain, possibilité d'inverser la rencontre.

♦ Championnat Seniors Féminins :

Descente de 2 équipes de R1 et accession de 2 équipes de R2 dès la fin de la saison 2018/2019.

Le championnat en R2 se déroulera en 2 phases.

♦ Championnat U18F à 7 :

Possibilité de jouer en semaine en cas de dérogation.

♦ Phase Régionale de la Coupe de France :

Les premier et deuxième tours peuvent se dérouler sur le terrain de jeux habituel classé.

♦ Coupe de la Ligue Seniors Féminines :

Les termes D1 et D2 correspondent au championnat national.

Le terme départemental est inscrit en entier.

♦ Coupe de la Ligue U16F à 8 :

Match unique à élimination directe.

Précision par la Commission Féminine du déroulé de la compétition aboutissant à une poule mineure et à une poule majeure.

♦ Championnat Seniors Masculins Futsal 2018/2019 :

Après un séminaire des clubs Futsal, actualisation du règlement avec, au terme de la saison 2018/2019 une R1 passant de 10 à 12 clubs et une R2 comportant 3 divisions de 10 équipes au lieu de 4. Réduction de 8 équipes au niveau régional et adaptation des processus de montées et descentes. Pour la saison à venir, il sera demandé aux clubs de R1 de fournir une attestation de mise

à disposition d'une salle par la municipalité propriétaire des installations, signée du club et de la mairie, au plus tard le 30 juin.

Ces modifications ont été agréées par la Commission Futsal.

♦ Championnat Seniors Masculins Futsal à compter du 2019/2020 :

A la suite du séminaire qui a eu lieu le 19 mai, actualisation du règlement avec l'accord de la Commission compétente.

Tous les matchs auront lieu le samedi après-midi entre 15H00 et 20H00.

Les clubs devront, pour s'engager en championnat, avoir une attestation de leur municipalité confirmant qu'ils ont la disponibilité de la salle pour les compétitions et indiquer dans le cas contraire, la salle de repli éventuelle.

Cette exigence est un préalable obligatoire à l'engagement.

♦ Phase régionale de la Coupe Nationale Futsal :

Suppression des prolongations et zones géographiques pour les premiers tours.

♦ Coupe de la Ligue Futsal :

Précision sur l'engagement, l'organisation de la finale, l'utilisation de la feuille de match informatisée.

♦ Championnat Football Entreprise :

Adoption du règlement provisoire adopté par le Conseil de Ligue pour la saison 2017/2018.

♦ Championnat Jeunes U18 à U14 :

Deux réunions de travail auxquelles a participé Philippe FOURE, Président de la Commission Jeunes, ont permis de valider le règlement qui tient compte de ce qui a été adopté en juin 2017.

Toute modification éventuelle ne pourrait être mise en place qu'au début de la saison 2019/2020.

Une discussion s'instaure entre Jacques LIENARD et Philippe FOURE suite à un mail adressé le jour du Conseil aux responsables d'équipes de jeunes concernant une réunion du 13 mars.

Le Président estime que la Ligue ne peut prendre le risque de recours éventuel des clubs.

♦ Challenge U19 :

Il s'agit d'une nouvelle compétition accessible aux clubs de Ligue volontaires.

Des groupes géographiques de 6 équipes maximum seront constitués avec matchs aller et retour.

Les vainqueurs de poule seront opposés en matches à élimination directe, après tirage au sort pour aboutir à la désignation du vainqueur du challenge.

Les équipes pourront utiliser au maximum 3 joueurs U17.

Les clubs devront recruter un éducateur spécifique pour cette équipe U19.

♦ Championnat Seniors Beach Soccer :

Nouvelle compétition dont le règlement a été rédigé début mai 2018

* Vœux des clubs :

Michel GENDRE rappelle que les clubs ayant émis des vœux ont été reçus par le Président, le Président Délégué et le Secrétaire Général au siège de la Ligue.

♦ St Omer US, Henin Féminin et Calais Foot Féminin :

Demande de supprimer les deux niveaux d'écart en Seniors Féminines.

Après discussion, le Conseil donne majoritairement un avis défavorable.

♦ Malo FCD :

Changement de joueurs dans le temps additionnel : ce vœu ne sera pas présenté en assemblée générale.

Deux matches de suspension au lieu d'un en cas de participation d'un joueur suspendu : présentation du vœu en assemblée et, si adopté, sera remonté en Fédération.

♦ Lambersart Iris Club :

Reporter à la saison 2019/2020 la modification des poules U16 (une R1 et trois R2) prévues pour la saison 2018/2019.

Modifier le niveau U15 en jeunes pour 2018/2019 : deux R1 et deux R2 en 1R1 et 3R2.

Indemnités de formation : ne sera pas présenté.

♦ Leforest AEF :

Concerne la possibilité que la FMI indique un joueur suspendu : la demande ne sera pas présentée.

♦ Ascq US :

Le vœu n'est pas recevable car reçu trop tardivement.

4/ VALIDATION DES LABELS

Evelyne BAUDUIN présente au Conseil les propositions de Label des clubs nationaux (14 dont 5 non éligibles) et les clubs de Districts (43 dont 24 non éligibles).

Le Conseil valide la liste proposée par Evelyne BAUDUIN.

5/ HARMONISATION DES CATEGORIES FEMININES

Evelyne BAUDUIN souligne le nombre insuffisant d'équipes et propose pour les challenges et championnats les catégories suivantes :

- U6F à U9F (rassemblement mensuel minimum)

- U10F – U11F (avec possibilité de 3 U9F)

- U12F – U13F (avec possibilité de 3 U11F)

- U14F – U15F – U16F

- U16F - U17F – U18F

Le Conseil préconise ce fonctionnement.

6/ ARBITRAGE

Stephane LANNOY se réjouit que l'ensemble des membres de la CRA souhaitent continuer leurs missions au service de la Ligue :

- N. AIMAR

- D. BLONDEL

- JL BOURLAND

- C. BRASSART

- P. DANZ

- B. DESANTE

- M. GENDRE

- JM JANNOT

- J. MARTIN

- Q. MERESSE

- M. MOKHTARI

- D. VASSE

- S. TOUSART

Le Conseil valide la composition de la CRA pour la prochaine saison et acte la nomination de Philippe BOMBART à la présidence de la CRA sur proposition de la Commission Régionale.

Le Conseil valide les nominations en qualité de jeunes arbitres de Ligue de :

- Rémy SURMANS (Flandres)
- Florian GUILLE (Aisne)

Stéphane LANNOY informe le Conseil de l'harmonisation des règlements intérieurs des 7 Commissions d'Arbitres de Districts qui devront être validés par leurs Comités Directeurs respectifs.

7/ QUESTIONS DIVERSES (non inscrites à l'ordre du jour)

♦ Gérard PIQUE évoque le nombre d'arbitres pour les clubs Futsal, Féminins et Foot Entreprise.

Ce point n'a pas été évoqué en séminaire.

Claude COQUEMA s'oppose dans l'immédiat à la mise en place d'une obligation pour le Futsal.

Après discussion l'obligation d'un arbitre prendra effet pour la saison 2020/2021.

Gérard PIQUE demande également l'harmonisation des amendes pour les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage en dessous de la première division de District.

Décision du Conseil : montant unique de 50€.

♦ Formation des arbitres :

Le fonds de solidarité finances solidaires rembourse 55€ par candidat à l'arbitrage ayant validé son examen au cours de la saison ce qui réduit le coût d'inscription à 35€ sur les 90€ demandés initialement (tarif IFF).

♦ Evelyne BAUDUIN revient sur les finales régionales des coupes féminines qui ont eu lieu au Stade Moulouguet à AMIENS. Remerciements à adresser au RC AMIENS pour la très bonne organisation. La Commission Féminine était présente aux finales qui ont eu lieu entre 10H00 et 20H00.

♦ Evelyne BAUDUIN expose la demande de la section féminine d'HARLY QUENTIN de conserver les droits sportifs au profit du club ST QUENTIN féminin qui vient de se créer. Accord du Conseil.

♦ Michel GENDRE évoque le lieu de la finale de la coupe de la Ligue seniors qui opposera Marck en Calais à Valenciennes le dimanche 10 juin 2018.

Le lieu de la finale sera fonction de la possibilité des clubs d'accueillir le match.

♦ Michel GENDRE informe le Conseil que le FFF Tour fera étape au Touquet les 7 et 8 Juillet 2018.

A ce sujet, Georges FLOURET demande que le District Côte d'Opale soit pleinement impliqué par la F.F.F. contrairement à ce qui s'est passé l'an dernier.

♦ Bruno BRONGNIART formule le vœu que toutes les finales des coupes de Ligue seniors, jeunes, féminines, Futsal, à l'issue de la saison 2018/2019 se déroulent au même endroit, un même weekend et demande aux responsables concernés d'y réfléchir dès à présent.

♦ Claude COQUEMA exprime la demande relative à l'opération finances solidaires afin que les clubs Futsal puissent bénéficier du remboursement des droits d'engagement. Le Conseil après discussions donne son accord pour les clubs de R1 Futsal.

♦ Jean Yves TAS informe le Conseil que les affiches Fair Play 2017/2018 seront remises aux clubs des Districts lors de l'assemblée générale d'Abbeville le 09 juin 2018.

♦ Philippe FOURE signale qu'un club féminin ne s'est pas présenté à la finale U13 à Saint Omer.

Le Conseil décide d'imputer les frais engagés et le club ne sera pas engagé la saison prochaine.

8 - PRE-PROJETS / PROJETS FUSION

♦ DISTRICT COTE D'OPALE

582479 – CALAIS FOOTBALL CLUB HAUTS DE FRANCE

580836 – OFFEKERQUE RACING CLUB

Pour devenir : CALAIS FOOTBALL CLUBS HAUTS DE FRANCE

Pré-projet reçu le 31/03/18

Projet reçu le 26/04/18

♦ DISTRICT ESCAUT

581855 – ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB

501049 – U.S. MAUBEUGE

Pré-projet reçu le 30/03/18

Projet reçu le 03/05/18

ANNULE

541746 – F.C. FONTAINE AU BOIS

520797 – U.S. BOUSIES FOREST

Projet reçu le 30/04/18

ANNULE

521476 – A.S. BOURLON

538704 – ENT. S. HAYNECOURT-EPINOY

Pour devenir : U.S. BOURLON HAYNECOURT EPINOY

Pré-projet reçu le 31/03/18

Projet reçu le 24/04/18

528661 – F.C. CANTIN

590132 – F.C. FRESSAIN

Pour devenir : FOOTBALL CLUB FRESSAIN CANTIN

Pré-projet reçu le 26/03/18

Projet reçu le 11/04/18

♦ DISTRICT DES FLANDRES

528664 – U.S. ARNEKE

535154 – U.S. BAVINCHOVE CASSEL

552892 – F.C. HARDIFORT

529127 – A.S. NOORDPEENE ZUYTPEENE

Pour devenir : US PAYS DE CASSEL

Projet reçu le 30/03/18

551463 – LILLE FOOTBALL FAUBOURG DE BETHUNE

851034 – FACHES THUMESNIL A DES JEUNES MAJEURS

Pour devenir : LILLE FACHES FUTSAL

Pré-projet reçu le 30/03/18

Projet reçu le 30/04/18

♦ DISTRICT SOMME

511588 – JS MIANNAY

510562 – US MOYENNEVILLE

Pour devenir : JEUNESSE SPORTIVE DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT

Pré-projet reçu le 28/03/18

Projet reçu le 27/04/18

500316 – US RUE

501039 – US LE CROTOY

Pour devenir : FC RUE – LE CROTOY

Pré-projet reçu le 01/04/18

Projet reçu le 27/04/18

♦ AFFILIATIONS / RADIATIONS / GROUPEMENTS / CHANGEMENTS DE TITRE

AFFILIATIONS

782 529 – FOOTBALL CLUB BREGY FEMININ (District Oise)

582 534 – ARQUES FUTSAL CLUB (District Côte d'Opale)

782 535 – FC BOUSBECQUE FEMININE (District Des Flandres)

582 536 – ASSOCIATION SPORTIVE HULLUCH (District Artois)

582 543 – ASSOCIATION SPORTIVE DE WINNEZEELE (District des Flandres)

582 544 – ETOILE SPORTIVE FICHEUX (District Artois)

582 545 – ATHLETIC CLUB DE DOMART EN PONTHEIU (District de la Somme)

582 546 – OLYMPIQUE DE FENAIN (District Escaut)

582 547 – OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS (District Artois)

582 535 – ASSOCIATION SPORTIVE DE CAUCHY A LA TOUR (District Artois)

882 536 – AFL EPINOY CARVIN (District Artois)

582 530 – US CLERY SUR SOMME (District Somme)

582 606 – FUTSAL CLUB SAINT-VENANTAIS (District Artois)

582 607 – AVION REPUBLIQUE FOOTBALL CLUB (District Artois)

882 631 – MELTING POTES FOOTBALL CLUB (District Artois)

582 634 – GIVENCHY FUTSAL (District Artois)

EN ATTENTE – BERGUES FUTSAL CLUB

EN ATTENTE – ETOILES FEMININES D'EBBLINGHEM

EN ATTENTE – ENTENTE SPORTIVE CAPPELLOISE

EN ATTENTE – ASSOCIATION SPORTIVE ESPAGNOL DE BOUSBECQUE

RADIATIONS

580 687 – MAUBEUGE ATHLETIC FUTSAL (District Escaut)

590 375 – DENAIN ANSM (District Escaut)

529 120 – DENAIN FRANCO ITALIENS (District Escaut)

518 624 – SPORTING CLUB AVESNES LE SEC (District Escaut)

849 410 – OMS ANICHE (District Escaut)

551 853 – FUTSAL CLUB GORGUILLON (District Des Flandres)

615 229 – LILLE LABORATOIRES (District Des Flandres)

582 169 – FC CAPPELLE LA GRANDE (District Des Flandres)

553 528 – CENTRE CULTUREL ESPAGNOL BOUSBECQUE (District Des Flandres)

554 464 – US LE QUESNEL (District Somme)

551 627 – CLUB SPORTIF DU PERNOIS (District Artois)

590 686 – BREBIS FUTSAL CLUB (District Artois)

527 022 – US FEUCHY (District Artois)

523 829 – US BOIRY STE RICTRUDE (District Artois)
590 300 – AMICALE SPORTIVE D’AIR France LASSY (District Oise)
563 535 – ASSOCIATION SPORTIVE DES PORTUGAIS DE THIVERNY (District Oise)
552 828 – ASC ARC INTERNATIONAL (District Côte d’Opale)

CHANGEMENTS DE TITRE

581 404 – C.S.A. DU CENTRE EPIDE DE DOULLENS
Devient : **CSA DOULLENS**

549 411 – LES EPIS FOOT
Devient : **FOOTBALL CLUB EPINOIS**

581 848 – A. S. FUTSAL GOUVIEUX
Devient : **LAMORLAYE FUTSAL CLUB**

581 380 – AMICALE DE FLEURY TRIE CHATEAU
Devient : **AMICALE FOOTBALL TRIE CHATEAU 1961**

553 352 – ORCHIES DOUAI FUTSAL
Devient : **ORCHIES PEVELE FUTSAL CLUB**

501 124 – U. S. DENAIN
Devient : **DENAIN OLYMPIQUE SPORTING CLUB**

513 453 – CERC. A. SAINS DU NORD
Devient : **FOOTBALL CLUB SAINSOIS**

540 645 – U. S. TOURCOING FOOTBALL
Devient : **UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE**

GROUPEMENTS

DISTRICT AISNE : GROUPEMENT SPORTIF DE SOISSONS
DISTRICT COTE D’OPALE : UNION SPORTIVE DE LA CANCHE FOOTBALL FEMININ

Date de la prochaine réunion :

- Jeudi 05 Juillet 2018 à 18H30 à Amiens.

Le Président
Bruno BRONGNIART

Le Secrétaire de Séance
Thierry JANAS